

Monaco, le 29 juin 2022

BAIE DE SAINT ROMAN - ZMEL
DOSSIER CAS PAR CAS – INSTRUCTION

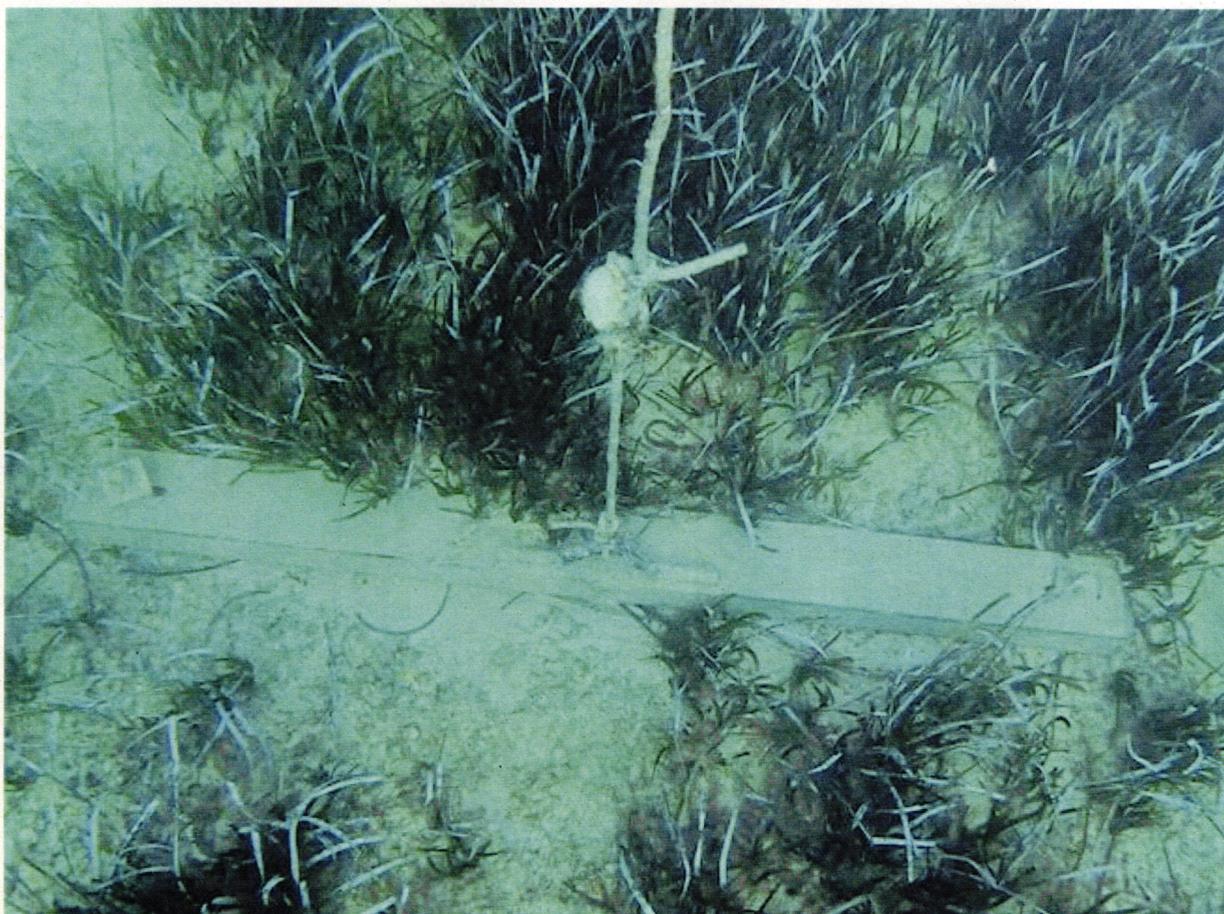
ANNEXE N° 03 - PHOTOS

(cf notre courrier référencé : LL/GD/ALP/PSR/22/06/930)

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
Pétitionnaire : Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des étrangers à Monaco (SBM)
Projet : Implantation de dispositifs de mouillages écologique dans la baie de Saint Roman – Commune de Roquebrune Cap Martin - régularisation

PHOTOS ENVIRONNEMENT PROCHE

Dispositif (implanté aux points A, B et C et D, depuis 10 ans), composé de trois ancre à vis, reliées en tête par une barre métallique sur laquelle est soudée un organeau, permettant de manœuvrer la ligne de mouillage (prise de vue 1)



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
Pétitionnaire : Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des étrangers à Monaco (SBM)
Projet : Implantation de dispositifs de mouillages écologique dans la baie de Saint Roman – Commune de Roquebrune Cap Martin - régularisation

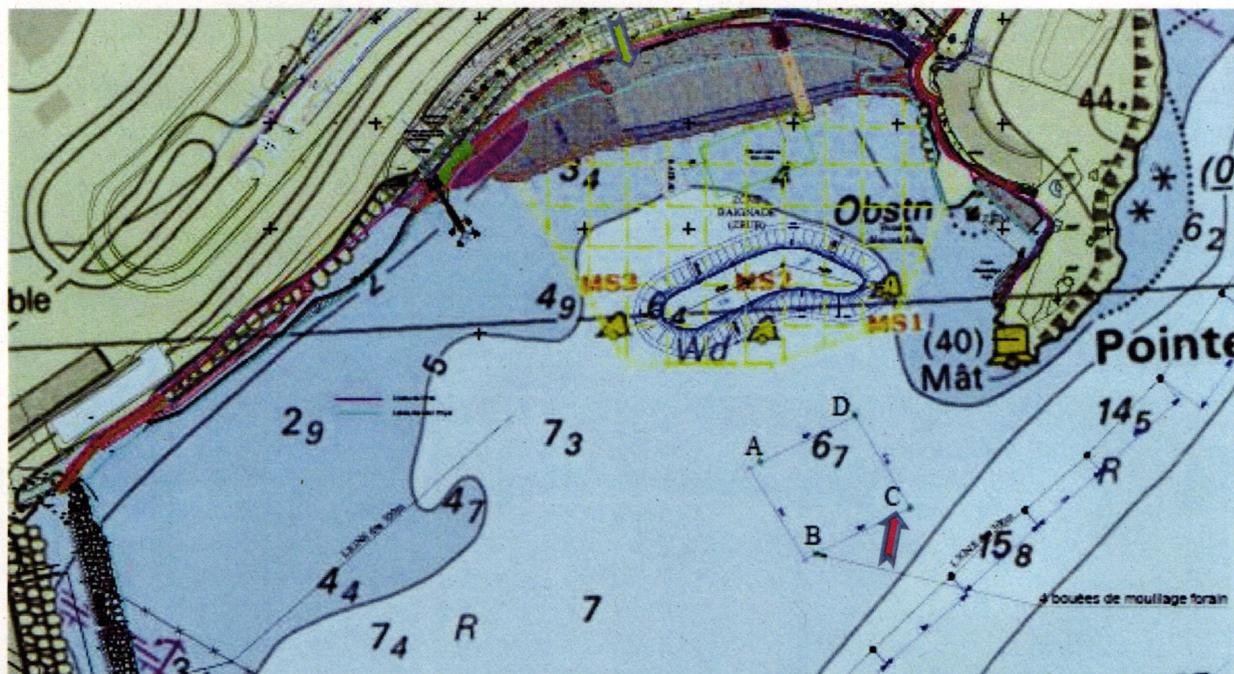
PHOTOS ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Prise de vue 2



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale
Pétitionnaire : Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des étrangers à Monaco (SBM)
Projet : Implantation de dispositifs de mouillages écologique dans la baie de Saint Roman – Commune de Roquebrune Cap Martin - régularisation

LOCALISATION CARTOGRAPHIQUE DES PRISES DE VUE



➡ Localisation prise de vue 1 (sous-marine)

➡ Localisation prise de vue 2 (vue aérienne – environnement lointain)